

Du registre aux délibérations du Conseil communal d'Ecaussinnes a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 MAI 2021

Présents : DUPONT, Bourgmestre, Président ;
GUERARD, SGALLARI, FAIGNART, DUMORTIER, SLUYS, Echevins ;
DESCHAMPS, ROMPATO, GODEFROID, ROSSIGNOL, MONFORT, SAUVAGE, JAMINON,
CORBISIER, DE LAEVER, DECAMPS, DIERICKX, VANDERVELDEN, DEBLANDRE-
STIRMAN, WALEM, DEPRETER, Conseillers ;
VAN PEETERSSEN, Présidente du Centre Public d'Action Sociale avec voix consultative ;
WISBECQ, Directeur général f.f.

Objet : NOTIFICATION DE LA TUTELLE - Comptes communaux 2005 à 2012

Après présentation de Monsieur Xavier DUPONT, Bourgmestre, intervention de Monsieur Sébastien DESCHAMPS, Conseiller ENSEMBLE, et réponse de Monsieur Xavier DUPONT, Bourgmestre, le Conseil communal, à l'unanimité des membres présents, prend connaissance du courrier du Service Public de Wallonie, daté du 7 mai 2021, informant le Conseiller communal du fait que les comptes communaux 2005 à 2012 sont devenus exécutoires par expiration du délai.

Par le Conseil,

Le Directeur général f.f.,
(sé) R. WISBECQ

Le Président,
(sé) X. DUPONT

Pour copie certifiée conforme,
Ecaussinnes, le 23 juin 2021

Le Directeur général f.f.,
R. WISBECQ



Le Bourgmestre,
X. DUPONT